



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte de l'Institut de Français pour les Étudiants étrangers (IFE) deux (02) enseignants-chercheurs :

- 1 spécialisé en Français langue étrangère (FLE) ;
- 1 spécialisé en traduction anglaise.

Diplômes requis

Être titulaire d'un master ou d'un doctorat (unique, de 3 cycle ou d'État) ou de tous diplômes équivalents en sciences du langage, linguistique française, grammaire française moderne, linguistique anglaise, grammaire anglaise.

Missions principales

- Assurer les enseignements et travaux dirigés en FLE et en traduction anglaise ;
- Exécuter des tâches administratives et pédagogiques en rapport avec les missions institutionnelles ;
- Participer aux programmes/projets et activités de recherche.

Expériences professionnelles

Avoir une expérience d'au moins de (02) an dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Eligibilité

- Etre âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre de l'année 2022 ;
- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après évaluation du dossier et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le 20 juillet 2022 à 18h.

2/9



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- Les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes et les relevés de notes (du Bac au Doctorat) ;
- Les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- Les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- Les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Les attestations de services faits ;
- Deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le 14 JUIN 2022

Le Recteur

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Abou-Bakr Aly MBAYE